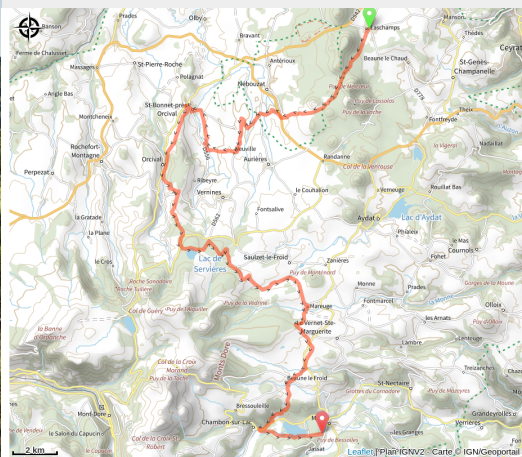


# GTMC-VTT - Étape 14 - Laschamps > Murol



Puy-de-Dôme - Saint-Genès-Champanelle



Sur la GTMC-VTT (Olivier Octobre / GTMC-VTT)

*La GTMC-VTT, de Laschamps à Murol.  
L'itinéraire de la GTMC à VTT poursuit  
sa route de Laschamps à Murol avec en  
point de mire massif du Sancy.*

Depuis Laschamps l'itinéraire VTT de la GTMC emprunte de superbes sentiers jusqu'à Recoleine puis Orcival. Une petite visite s'impose à la Basilique Notre-Dame-des-Fers qui est une œuvre majeur de l'Art Roman. On entre peu à peu sur le massif du Sancy. Prévoir la pause pique-nique sur les bords du lac de Servières avant de s'élancer à travers les immenses pâturages et estives de montagne garantissant un fort sentiment de liberté. Un joli sentier en sous-bois mène à Pessade, station de pleine nature et paradis des sports outdoors. On termine en apothéose avec une arrivée sur les bord du lac Chambon avec en arrière-plan le massif du Sancy. Une baignade s'impose après cette bonne rando VTT !

### Infos pratiques

---

Pratique : VTT

---

Durée : 4 h 45

---

Longueur : 44.2 km

---

Dénivelé positif : 1133 m

---

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

---

Type : Traversée

# Itinéraire

**Départ** : Saint-Genès-Champanelle

**Balisage** : Itinéraire VTT Sports cyclistes

**Communes** : 1. Saint-Genès-Champanelle

2. Nébouzat

3. Aydat

4. Saint-Bonnet-près-Orcival

5. Aurières

6. Vernines

7. Orcival

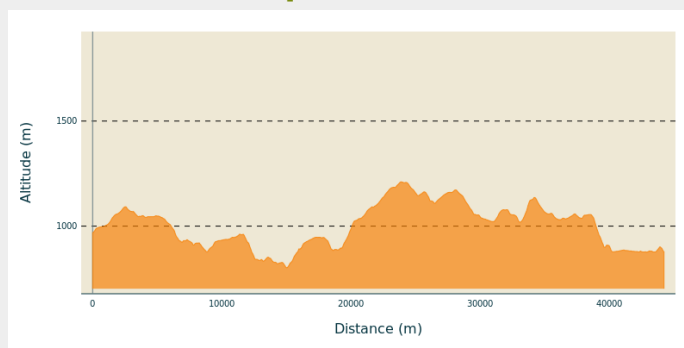
8. Saulzet-le-Froid

9. Le Vernet-Sainte-Marguerite

10. Muroi

11. Chambon-sur-Lac

## Profil altimétrique



Altitude min 802 m Altitude max 1211 m

Balisage spécifique des Grandes Traversées à VTT (label FFC) : panonceaux blancs avec triangle et ronds rouges, complétés du nom de l'itinéraire. Ces balises sont le plus souvent apposées sur des arbres ou des poteaux le long du parcours.

**Praticable** : toute l'année.

Sous réserve de conditions météo favorables.

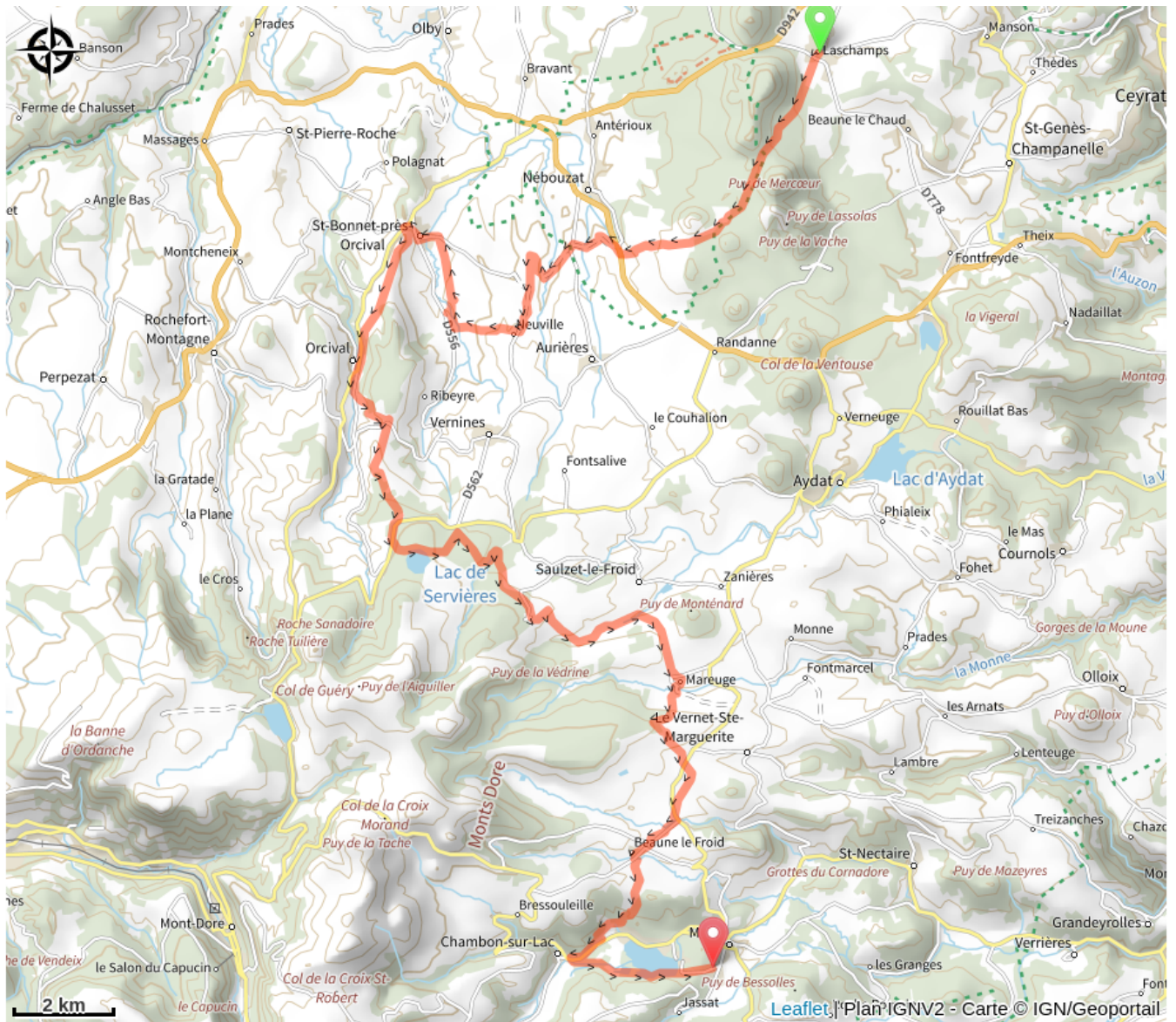
**Site web (URL)** : <https://www.la-gtmc.com/>

**Page facebook** : <https://www.facebook.com/GTMC.VTT>

**Téléphone** : [04 74 59 71 70](tel:0474597170)

**Mél** : [contact@la-gtmc.com](mailto:contact@la-gtmc.com)

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

 **En plein air**

 **Inscrit au PDIPR**

 **Label VTT - FFC**

## **Recommandations**

Bien que cela soit peu recommandé, il est possible que certains vététistes voyagent avec un animal. Il sera alors indispensable de le transporter ou de le tenir en laisse sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile, ainsi que sur les chemins où la présence d'animaux est règlementée. Sur les chemins où la présence d'animaux est interdite par arrêté (dans les Parcs nationaux notamment), les vététistes devront trouver un parcours alternatif par des chemins ne réglementant pas la présence d'animaux, ou se séparer temporairement de leur animal sur les étapes concernées.

## **Comment venir ?**

Parking conseillé

Place de l'Eglise

## **Source**

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

<http://fr.auvergnerhonealpes-tourisme.com/>